

Compte rendu du Conseil Municipal du 8 janvier 2010

Monsieur Le Maire adresse ses meilleurs vœux aux Conseillers et à leur famille.

Il informe le conseil qu'avec Monsieur Samper, 1^{er} adjoint, ils ont rendu visite aux personnes âgées seules et qui ne sortent plus de leur domicile dans les hameaux de la Commune.

Cette attention a été très appréciée de ces personnes. Ces visites se poursuivront dans le bourg ainsi que pour celles qui sont en maison de retraite ou hospitalisées.

Election du 4^{ème} adjoint

M. le Maire expose au conseil Municipal qu'à la suite du décès le 2 octobre 2009 de Monsieur Pierre Maillebau, 4^{ème} adjoint, il y a lieu de procéder à son remplacement.

Il convient donc de procéder aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote. Monsieur Senejean obtient l'unanimité des suffrages. Il sera en charge des affaires juridiques et de l'assainissement.

Il propose qu'une indemnité d'élus soit versée à Mr Senejean compte tenu des déplacements qu'il doit effectuer lors des missions qui lui sont confiées. Pour cela, il diminue son indemnité de Maire qui passera de 31 % de l'indice 1015 à 26.50 %, la différence de 4.50 % sera versée à Mr Senejean ce qui n'entraînera pas d'augmentation des crédits ouverts à cet effet.

Commission - Environnement

Assainissement

Mr Senejean fait le point sur la situation du poste de refoulement de la Coussane. La Municipalité est dans l'attente de précisions et d'engagement sur la proposition de remise en état de ce poste. Une date délai doit être imposée. A cet effet, Mr Senejean doit reprendre contact avec l'entreprise FERRIE SNS.

Chemin du Moulin d'Olt (Allée du 19 mars)

Les travaux d'aménagement de surface doivent reprendre le 13 janvier 2010.

Bibliothèque

La subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles a été versée à la Commune d'Estaing pour un montant de 21 470 €. Les travaux doivent débuter dans les prochaines semaines.

Sécurisation de la circulation

Monsieur Samper fait état de la réunion qui a eu lieu le 15/12/2009 avec les responsables de la DRGT et en présence de Mr Jean-Claude ANGLARS Conseiller Général. Il a été évoqué la sécurisation des carrefours de Carmarans et de la Fabrègue avec la RD920.

Ces travaux sont à la charge de la Commune.

En ce qui concerne **Carmarans**, l'importance des travaux, la nécessité d'une emprise foncière conséquente représente une dépense trop lourde pour la Commune.

Pour la Fabrègue, la création d'une bande échappatoire sur la droite de la chaussée en direction d'Espalion, peut être envisagée. Une étude va être faite par la DRGT pour s'assurer que l'assise existante du remblai de la chaussée actuelle conviendrait à cet aménagement.

En ce qui concerne la traversée d'Estaing, une étude va être lancée dans le courant du mois d'avril pour évaluer la vitesse des véhicules afin de déterminer les solutions à adopter pour sécuriser la circulation.

Carrefour RD97/167 : Sortie Escalière

Considérant le danger que représente le carrefour de la RD97 et de la RD167 au niveau de la visibilité et de la vitesse des véhicules et du lieu de sortie actuelle du Lotissement de l'Escalière et de l'Ecole publique, Monsieur Le Maire rappelle que le Conseil Municipal dans sa séance du 26/09/2008 a lancé une étude de faisabilité pour l'aménagement de ce carrefour.

Dans sa séance du 22/05/2009, le Conseil municipal a confié la maîtrise d'œuvre de ces travaux au Cabinet Sud Infra Environnement à Espalion. Le projet a reçu l'avis technique favorable du département qui apportera son aide financière en ce qui concerne les RD97/167 en opération « traversée d'Estaing ».

Par contre, en ce qui concerne la voie communale de desserte du Lotissement et de l'Ecole la dépense reste à la charge de la Commune. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve ce projet et son plan de financement tel que défini ci-dessous :

Il convient d'établir un plan de financement prévisionnel inhérent à la tranche conditionnelle n° 2 « raccordement de la voie communale sur RD97 » et de solliciter une subvention au titre de la **DGE exercice 2010**.

Ce dernier est présenté dans un premier temps sous la forme suivante :

Montant de la dépense

TRAVAUX :	25 687 € HT
Honoraires maîtrise d'œuvre :	9 083 €
TOTAL :	34 770 € HT
DGE 2010 (taux 20 %)	6 954 €
Autofinancement :	27 816 €

Transport à la demande

Suite aux résultats d'une enquête réalisée auprès de l'ensemble de la population d'Estaing et afin de répondre à un besoin de transport notamment en direction des personnes à mobilité réduite, le Conseil municipal a validé le principe de mise en place d'un service de « Transport à la demande », ouvert à l'ensemble de la population de la Commune.

Dans ce cadre « de transport à la demande », la Commune d'Estaing souhaite mettre en place une desserte d'Estaing vers Espalion, le vendredi matin, par quinzaine, de 9 heures à 12 heures, qui pourrait être effectuée par le transporteur Berthier. Le Tarif est fixé à 3.38 € /km, sachant que la distance est évaluée à 25 kms. Le financement sera réparti entre les usagers, le Conseil Général, le Conseil Régional et la Commune d'Estaing.

A cet effet, la commune d'Estaing délègue au SIVOM d'Estaing la compétence du transport à la demande.

Transport régulier de voyageurs

Renseignement va être pris auprès de l'entreprise VERDIE qui assure un service régulier sur les lieux dits « Le Causse et les Souliès » Commune de Coubisou afin d'étudier la possibilité de modifier ce circuit et de desservir le hameau de Vinnac ou des personnes se disent intéressées par ce service.

VOIRIE

Malpas

Le débroussaillage du ruisseau a été entrepris et afin de retenir les amoncellements de pierres et de branchages qui pourraient tout de même se produire au delà de la grille du collecteur, un barrage de retenue sera réalisé en maçonnerie par l'entreprise Jean-Charles BONAL.

Rue du Pont

Après accord avec les propriétaires riverains, il va être procédé élargissement de 2 mètres 50 de la partie haute de la rue du Pont. L'engrèvement nécessaire sera réalisé par l'entreprise PRADALIER TP.

Carmarans

Monsieur Nayrolles Raymond a proposé de céder une partie de son terrain pour permettre un engrèvement afin d'élargir le chemin bas de Carmarans. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise EGTP.

Aménagement du Chemin de la Croix Marie au Combayre.

Le rechargement de ce chemin a été réalisé avec le « freza » provenant de la réfection de la chaussée du RD920 à hauteur du parking d'Enraygues. Le rechargement a été réalisé par les agents communaux.

Commission Tourisme

Mr Le Maire informe le Conseil que le bureau et les commissions de Développement et Notoriété de l'Association Nationale des plus beaux Villages de France se réuniront du 22/10/2010 au 24/10/2010 à Estaing à la salle d'animations d'Estaing.

L'assemblée Générale aura lieu à Montréal du Gers le 27 mars 2010.

Mme Bernat fait un compte rendu sur l'actualisation envisagée du Spectacle « Son et Lumière ». Reprise de la Bande son avec nouveau récitant et mixage de la musique de fond. Ces travaux de restauration sont confiés à la société BL Evenement de Figeac qui doit également revoir les éclairages, certains projecteurs étant défectueux. Ces dépenses sont prises en charge par l'ancien Syndicat d'initiative.

Dépliant d'Estaing

Mr Dijols fait un compte rendu de la réunion qui a eu lieu en décembre afin d'élaborer un dépliant avec circuits de visite du Bourg d'Estaing. Celui-ci doit être clair et attractif afin d'inciter à la visite et à la connaissance du Village. Une nouvelle réunion aura lieu le 20/01/2010 à 14 h.

Aménagement du Camping

Les portes intérieures ont été remises en état par l'entreprise Bouldoires qui changera également les portes extérieures.

L'entreprise Malherbe va effectuer des travaux d'amélioration des sanitaires et le changement de 6 bacs à vaisselle. Les peintures intérieures vont être refaites par le personnel communal.

Une entreprise de carrelage sera consultée pour la reprise des faïences sur les parties où sera intervenu l'entreprise Malherbe.

Fleurissement 2010

A partir des plans de fleurissement établi par Monsieur Gayraud de la Pépinière départementale, fournisseur à titre gratuit de la plupart des plants qui seront nécessaires, un fleurissement important du Bourg est prévu début Mars 2010. Un appel aux bénévoles sera lancé pour cette opération.

PERSONNEL

Mr Raymond Dijols a fait valoir ses droits à la retraite. Son départ sera fêté le samedi 9 janvier au restaurant le Manoir de la Fabrègue lors du repas des conseillers municipaux et des agents de la Commune.

A cette occasion; il lui a été offert ainsi qu'à sa compagne un séjour pour 2 personnes du 5 au 9 mars 2010 à la « Fête des Fleurs en Provence ».

Son remplacement n'est pas envisagé dans l'immédiat

Les gros travaux nécessitant du personnel seront confiés ponctuellement après consultation, à des entreprises privées. Il a été constaté à l'exemple du débroussaillage du talus de l'Escalière par l'entreprise Bastide que cette procédure était plus économique pour la Commune et qu'elle libérait les agents communaux pour les autres tâches courantes et nécessaires.

Mme Nathalie COUSERAN, secrétaire de Mairie, a réussi son examen d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.

Vu le recrutement de Martine Bechard par la Communauté de Communes, il y a lieu de prendre une délibération pour la suppression du poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.